

L'ensablement du port de Saint-Elme gêne les pêcheurs

Les posidonies amassées à l'embouchure du bassin par les deux dernières grosses largades ont été grattées, mais il reste un agglomérat de sable qui freine l'activité des professionnels de la pêche.

Ce n'est pas une sardine qui bouche le port de Saint-Elme... mais un vieux serpent de mer ! Depuis les deux dernières grosses et exceptionnelles largades qui ont balayé le littoral des Sablettes fin octobre, un agglomérat de sable, apporté en quantité par les courants, s'est déposé sur le fond, à l'embouchure du bassin portuaire, où en limitant leur tirant d'eau, il gêne le déplacement des bateaux. Surtout ceux des patrons pêcheurs, qui n'auraient heureusement plus

longtemps à patienter avant un retour à la normale (voir ci dessous).

« Nous abîmons nos bateaux »

Pourtant, le nouveau canal d'avivement inauguré il y a deux ans, avec pour fonction justement de générer un courant nord sud dans le port afin de chasser les herbes mortes et le sable apportés par les largades avait apparemment résolu un problème récurrent obligeant à de coûteux dragages réguliers (1). Force est de constater qu'il a rempli

son office jusqu'aux deux derniers gros coups de vent d'est. « Le chenal a fait à moitié son effet », observe Jérôme Bargas, premier prud'homme de la prud'homie de La Seyne - Saint-Mandrier.

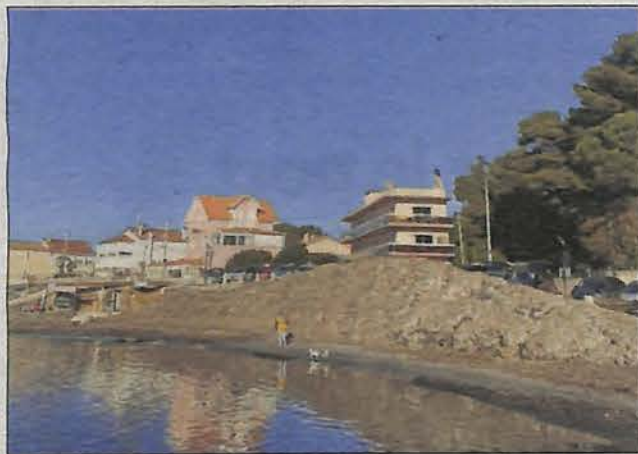
Courants contraires

Mécaniquement, posidonie et sable ont bien été repoussés jusqu'à la sortie du port. Mais ils sont entrés en opposition frontale avec un courant entrant plus fort. Ils se sont alors finalement agglomérés dans la passe, entre la grue et l'extrémité de la jetée. Déjà les services de TPM, exploitant du port en régie directe, ont travaillé une semaine et enlevé une masse considérable de posidonies piégées par ces courants contraires.

Le monticule impressionnant, dressé en face sur la berge, donne la mesure du phénomène qu'un patron pêcheur a même immortalisé dans sa crèche de Noël. Mais le sable - « qui vient des dunes reconstituées à grands frais aux Sablettes », soupçonnent les pêcheurs - lui, est encore sur



« On ne peut plus travailler correctement », dénoncent les pêcheurs de Saint-Elme et leur premier prud'homme, Jérôme Bargas (à gauche). (Photos J.-M. V.)



Un impressionnant tas de posidonies a déjà été retiré du port.

place. À quelques centimètres de la surface par endroits. Contraignant les professionnels à amarrer leur bateau le plus près possible de la sortie du bassin, voire à le quitter pour l'un d'eux, qui a stoppé son activité et s'est replié sur Saint-Mandrier. « Pour ne pas alourdir les ba-

teaux, nous avons laissé nos filets à la mer, dans lesquels les poissons meurent, c'est une aberration écologique, dénonce le premier prud'homme. Nous avons été obligés de sortir du port à la main, avec une corde ; les frottements sur le sable abîment nos bateaux et nos moteurs ». Pour les profes-

sionnels, il y a urgence. « En janvier et février, c'est une période où le niveau de l'eau sera le plus bas », alertent-ils.

1. Plus de 200 000 euros par an étaient dépensés pour faire retirer plus de 2 000 m³ de feuilles mortes et de sable qui s'échouaient en moyenne chaque hiver dans le port.

J.-M. V.

« Le sable va être chassé hors de la passe »

Rassurant. « Les posidonies ont été grattées il y a quinze jours. S'il reste du sable qui empêche les pêcheurs de sortir, je vais aviser les services de TPM pour qu'ils viennent le souffler à l'extérieur », désamorce Jo Miniti, président du conseil portuaire de Saint-Elme et adjoint aux ports à la mairie de La Seyne.

Et de préciser : « L'engin, une es-

pèce de ventilateur sous-marin, qui a déjà mené une opération de désensablage au printemps dernier et qui est basé à Toulon est en maintenance. Nous le réutiliserons pour retracer un chenal en chassant le sable, que nous ne pouvons pas récupérer, à l'extérieur ».

Pour l'élu, « Le canal d'avivement fait son office en temps normal et

évite l'envahissement des posidonies. Mais lors des deux dernières largades très violentes, qui sont survenues coup sur coup à une semaine d'intervalle, la mer était tellement forte au niveau de la passe que les deux courants s'y sont confrontés ». Avant l'inauguration du canal, les posidonies s'aggloméraient dans l'avant-port. Ce qui n'est plus le cas.



À la sortie du port, le banc sableux est à peine à quelques centimètres de la surface.

Vu, lu... entendu

Les Sablettes, ça vous gagne...

Il ne manque plus que les canons à neige ! Un vrai miracle de Noël ! Aux Sablettes, deux vraies cabines - « œufs » - de téléphérique, avec leur suspente, qui ont jadis transporté des skieurs sur le domaine des Trois vallées en Savoie, comme indiqué sur leur fronton, ont suscités l'étonnement et les plaisanteries. Elles ont aussi provoqué une avalanche de commentaires sur les réseaux sociaux notamment.

« Ces œufs sont là pour accueillir les pauses de nos clients durant les vacances de Noël », explique-t-on, devant ces télécabines dont la décoration intérieure a même été revue par David Calmarini, patron du parc d'attractions Funny Land et de la confiserie, à l'initiative de cette idée pour le moins originale. En tout cas, avec leur banquette revêtue de peau et leur éclairage tamisé elles ont tout de suite été adoptées par la clientèle. Même si les combis et les skis ne sont pas fournis.

J.-M. V.



En bref

Théâtre : 43/98

Vendredi 22 décembre, à 20 h 30, au café-théâtre Poquelin, Fabrégas, 248, Bd D. Jaubert. Tarifs : 25 €. (Apéritif et buffet compris). Rens et résa : 06.07.74.83.98.

Films courts vol.10

Vendredi 22 décembre, à 21 h, Café Theatre7vague, 38, rue Berny. Sélection de courts-métrages avec prix du public. Tarifs 5 €. Résa. 04.94.06.02.52

Bain du nouvel an

Dimanche 7 janvier à partir de 9 h sur l'esplanade Bœuf. Inscription sur place.

Arrivée des Rois Mages

Dimanche 7 janvier 0 l'esplanade Bœuf après le bain du nouvel an.